

Tir Européen / Annonces importantes

news de Firearms united 13/07/2016

lagaffe / il y a huit années

[news de Firearms united 13/07/2016](#)

[[firearms-united.com](#)]

ceci concerne les chargeurs de grande capacité

le traducteur de gogole , c'est pas le "Pérou" , mais on arrive a comprendre avec un peu d'imagination

Lepigeon / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

Intéressant. Pertinent,... mais qui certaines critiques peuvent donner des idées aux anti-armes. L'état de Californie vient de passer une révision de sa loi sur les armes qui interdit les armes semi-automatiques d'apparence militaire (répondant à une des caractéristiques listées [ici](#)) ayant un chargeur détachable...

lagaffe / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016 & divers](#)

vote IMCO intervenu video , 37 eme minute & 115 eme !
la machine a broyer est en marche !

[[www.europarl.europa.eu](#)]

[[firearms-united.com](#)]

et ca en plus pour info : [[www.tirmaillyforum.com](#)]

et ceci : [[firearms-united.com](#)]

Edité 5 foi(s). La dernière correction date de il y a huit années et a été effectuée par lagaffe.

Lepigeon / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016 & divers](#)

Le lettre de l'association tchèque est plus qu'intéressante!

Une analyse des résultats du vote?

Lepigeon / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016 & divers](#)

Communiqué de presse du parlement: [[www.europarl.europa.eu](#)]

Je dois à présent lire avant de commenter...

xavier / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016 & divers](#)

avec l'europe demain on aura ce genre d'affiches placardées sur les murs

-

[13669821_1208815062491531_5934239705533899256_n.jpg](#)

```
mod_embed_images_loadimage( 'bf92ea5c464ce243f23b212bd8ad45b8',  
'http://www.tireur.org/forum/addon.php?46,module=embed_images,file_id=2599',  
'http://www.tireur.org/forum/file.php?46,file=2599',  
'http://www.tireur.org/forum/addon.php?46,module=embed_images,check_scaling=1,file_id=2599', ", 205078, 500,  
500, 'Chargement de l'image ...', false );
```

lagaffe / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016 & divers](#)

et tous ceux qui résisterons a l' EU , le nouvel ordre mondial , la pensée unique , finiront la !

-

[images.jpg](#)

```
mod_embed_images_loadimage( '4aa1287ce66ff980770a01ce2cc363be',  
'http://www.tireur.org/forum/addon.php?46,module=embed_images,file_id=2600',  
'http://www.tireur.org/forum/file.php?46,file=2600',  
'http://www.tireur.org/forum/addon.php?46,module=embed_images,check_scaling=1,file_id=2600', ", 205079, 500,  
500, 'Chargement de l'image ...', false );
```

l'histoire n' est qu'un éternel recommencement , nouveaux mots , nouvelles personnes , idéologie remise au gout du jour , mais but final identique !

l'homme ne rêve que de dominer l'homme !

.....

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a huit années et a été effectuée par lagaffe.

Lone Rider / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

..... et réciproquement !!!

CTN75 / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

Gouda et Cazevide vont proposer d'interdire les camions de + de 1500 kg

Lepigeon / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

Pour en revenir au sujet de départ, pour avoir survolé le communiqué de presse, si le projet laisse encore planer beaucoup de zones d'ombre et peut donner lieu à diverses inquiétudes, il semble tout de même que le travail de la rapporteure Vicky Ford et des groupes de pression ait porté des fruits. On parle surtout de mieux contrôler que les procédures de neutralisation soient permanents, des chargeurs de grande capacité et d'armes semi-automatiques munies de crosse pliante ou télescopique permettant de réduire la longueur sous les 60 cm. Dans tous les cas, des exceptions sont prévues pour la pratique du tir sportif (verra-t-on apparaître de nouvelles disciplines?). Les doléances des tireurs sportifs et collectionneurs sont mise de l'avant et le communiqué insiste sur le respect de leurs droits.

lagaffe / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

Dans tous les cas, des exceptions sont prévues pour la pratique du tir sportif (verra-t-on apparaître de nouvelles disciplines?). Les doléances des tireurs sportifs et collectionneurs sont mise de l'avant et le communiqué insiste sur le respect de leurs droits.

si c est effectivement respecté , alors ca va !

la crosse pliante , si c est une arme déclarée , détenue légalement , ou est le problème d 'avoir une crosse pliante ?

armes neutra , ben une qui sort de Liège , bonne chance pour la réactiver !

le vrai problème est le trafic aux frontières de Schengen , et la corruption qui y règne !
c 'est la qu'il faut "frapper"

jpdjx / il y a huit années

Tir Européen / Annonces importantes

news de Firearms united 13/07/2016

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

*Ben, j'ai entendu cette semaine que, enfin, l'UE allait créer une douane aux frontières extérieures...
Quand ?? Mystère mais il est temps de passer à l'acte.*

p.fichaux / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

Si Stéphane sa commence comme sa pis restriction à tout va et un pêt de travers plus rien.

Lepigeon / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

Petite rectification de la part du porte-parole tchèque: [firearms-united.com]

Sinon oui, Patrice, il faut rester vigilant... il est tout à fait possible de voir les opposants aux armes commencer à travailler par grugages vu qu'ils n'obtiennent pas tout en bloc.

lagaffe / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

ca, c est sur !

comme ils n' obtiendrons pas tout en bloc , ils vont grignoter , et profiter du moindre incident pour remettre en question tel ou tel article de loi .

ca s 'appelle la technique du saucisson , "on" découpe en fine tranches , partie par partie , ca passe pour peu important , mais a la fin , le saucisson y a passé !

et ils ont le temps , un tout petit bout chaque année , et ils auront gagné !

ne rien lâcher , même pas des "clopinettes " !

bloquer toutes tentatives aussi minimales qu'elles soient

Edité 1 fois(s). La dernière correction date de il y a huit années et a été effectuée par lagaffe.

jpdx / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

lagaffe écrivait:

...la technique du saucisson , "on" découpe en fine tranches , partie par partie , ca passe pour peu important ,
mais a la fin , le saucisson y a passé ! ...

Quelle technique !! On croirait que tu viens d'en manger !!!

p.fichaux / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

Du à l'ail ou un perdant du PMU.

lagaffe / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 19/07/2016](#)

[\[firearms-united.com\]](#)

olivier1967 / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 19/07/2016](#)

Pourrais-tu traduire en gros ce qu'ils veulent dire SVP?

Merci.

Lone Rider / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

De l'anglais de gouttière mais, bon !

[\[translate.google.com\]](#)

Lepigeon / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

J'ai rapidement lu, et de ce que je comprends, c'est pas mal ce que j'avais écrit plus haut. Toutefois, comme souligné dans le lien, l'avis officiel de la Commission n'a pas été publié, et partant de là, il faut se garder une petite réserve. Presque toutes les recommandations initiales ont été rejetées, exceptées pour les chargeurs. Une arme semi-automatique classée B7 passerait en A7 (prohibé) si elle munie d'un chargeur de strictement plus de 20 coups. À noter une certaine difficulté ici: si le chargeur est amovible, tant que celui-ci n'est pas inséré dans l'arme, celle-ci est en B7 (autorisé), mais passe en A7 dès qu'il est placée dans l'arme. Le permis d'armes serait requis pour l'achat de chargeurs, et le permis serait valable 5 ans.

Les armes d'épaule dont la longueur peut être réduite à moins de 60cm sans affecter le fonctionnement seraient également interdites. Se pose dès lors la question des crosses pliantes et semi-automatiques.

Des exceptions sont prévues pour les militaires de réserves et les tireurs sportifs qui peuvent justifier de la nécessité de ce matériel pour leur discipline. Ils doivent attester de la fréquentation d'un stand et de la participation à des compétitions.

Firearms-United pointe l'absence d'étude sur la nécessité et l'impact de ces mesures.

olivier1967 / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

La traduction est a peu près ce que j'avais compris, mais je me pose la question :le Hainaut ne dispose pas de stand 100m pour la discipline 22,comment participer à des compétitions officielles si nous n'avons pas les infrastructures.

Il faudrait louer un stand pour organiser les championnat provinciaux du Hainaut???

idéfixe / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

Là ça me fait vraiment rire, il y a encore rien d'officiel, rien de voté, rien de signé et on pense déjà plus loin, louer un stand , pas de loi passée et de plus chaque état aura ses amendements alors dormez tranquille pour le moment, d'ici que ce soit en boîte il y aura encore de l'eau sous les ponts

olivier1967 écrivait:

-
- > La traduction est a peu près ce que j'avais
 - > compris, mais je me pose la question :le Hainaut
 - > ne dispose pas de stand 100m pour la discipline
 - > 22,comment participer à des compétitions
 - > officielles si nous n'avons pas les
 - > infrastructures.
 - > Il faudrait louer un stand pour organiser les
 - > championnat provinciaux du Hainaut???
-

lagaffe / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

pas de panique ! rien n' est fait ! , et c 'est pas pour demain !

Lepigeon / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

Traduction française de l'UNPACT: [unpact.net]

carlos60 / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

enfin! un compte-rendu que je comprend (au moins les mots)
pour le reste c'est dur a suivre,, il y à tellement de participant
différents et les politicards et moi c'est 2.mais il suffirait de me
dire lequel a le plus de chance d'arriver a nous défendre pour que je vote

pour lui et si tout le monde fait pareil sa feras peut-être bouger les choses

Carlos

lagaffe / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

a la lecture , je constate qu' ils en arrivent a presque l' équivalent de la loi Belge !

p.fichaux / il y a huit années

[Re: news de Firearms united 13/07/2016](#)

vlà les dernières nouvelles.

Qu'est-il finalement sorti du vote de l'IMCO ?

Comme vous l'avez peut-être remarqué, nous n'avions pas encore publié le compte-rendu du vote de l'IMCO de mercredi dernier (13 juillet 2016). Il y a deux raisons à cela : tout d'abord, l'équipe de Firearms United s'est épuisée avec le stress des efforts consacrés à défendre notre position jusqu'ici. Ensuite, avant de vous les communiquer au plus vite, il a fallu prendre le temps d'en analyser les tenants et les aboutissants.

Des rumeurs sur ce qui a été réellement interdit, s'il en est, ont circulé en même temps que des questions tout à fait légitimes sur les prochaines étapes. La plupart sont nées de commentaires contradictoires de divers députés européens. Il est à présent évident qu'un nombre considérable d'entre eux n'ont pas totalement compris ce pour quoi ils ont voté et encore quelles en ont été les conséquences. La palme d'or du commentaire le plus stupide est attribué à Madame le député social-démocrate finlandais Liisa Jaakonsaari, qui a immédiatement déclaré lors des actualités télévisées nationales finlandaises après le vote : « [ce vote] est un excellent compromis. Le meilleur étant l'interdiction des armes semi-automatiques ainsi qu'un accès aux armes plus restrictif. » (Cliquer ici pour ceux qui comprennent le finlandais.)

On comprendra que ces propos aient été légèrement rectifiés afin de mieux coller à la réalité de ce qu'il s'est passé, pour finalement donner : « C'est un excellent compromis. La modification la plus importante est la restriction de l'accès aux armes à feu ». Ces déclarations un rien hâtives mettent en lumière la complexité de cette liste de votes et des amendements de compromis. Certains députés européens ont clairement déclaré que c'était la liste de votes et d'amendements la plus complexe qu'ils aient jamais eue à traiter.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des opinions de l'IMCO compilées grâce aux notes prises par les membres de FU présents et les experts lors de la session de vote de l'IMCO de mercredi dernier. Veuillez noter que le compte-rendu officiel de l'IMCO n'est pas encore publié et que nous le partagerons avec vous dès que nous l'aurons.

Résumé des points les plus importants

- Les collectionneurs entrent dans le champ de la Directive mais pourront acquérir et conserver des armes de catégorie A en état de fonctionnement ;

- les musées entrent aussi maintenant dans le champ de la Directive mais n'auront pas à neutraliser leurs armes de catégorie A ;
- les armes semi-automatiques classées en catégorie B7 ne sont pas interdites ;
- les armes semi-automatiques équipées d'un chargeur de plus de 20 cartouches (ou qui possèdent un magasin fixe de plus de 20 cartouches) passent en catégorie A et se retrouvent interdites à toute personne qui ne sera pas : soit membre d'une réserve militaire, soit tireur sportif affilié à un club de tir ou à une fédération et participant « activement » dans les disciplines nécessitant ces armes. Ce point viole la loi de « liberté d'association » qui est dans la constitution de plusieurs États membres.
- de telles armes de catégorie A pourront figurer sur la carte européenne d'armes à feu ;
- la présentation d'une autorisation en cours de validité sera requise pour pouvoir acquérir un chargeur de plus de 20 cartouches ;
- le rechargement des cartouches reste autorisé, aucun changement à ce niveau ;
- de légères modifications pourront être effectuées par le détenteur de l'arme si elles n'affectent pas son classement dans sa catégorie d'origine ;
- les autorisations de détention (voire les permis ou les dérogations à la catégorie A dans certains cas ou États membres) ne seront plus valables que cinq ans au maximum, excepté dans les États disposant d'un contrôle permanent du détenteur. Ceci augmente considérablement les contraintes sur les utilisateurs légaux et détourne par la même occasion des ressources humaines qui pourraient être employées dans le combat contre le terrorisme, avec pour corollaire une baisse du niveau de sécurité sur le territoire de l'UE.

Le problème des armes qui passent de B7 en A7

La formulation telle qu'adoptée lors du vote de mercredi dernier s'établit ainsi :

7 a. Armes à feu semi-automatiques à percussion centrale ainsi que leurs dispositifs de chargement comprenant au moins une des caractéristiques suivantes :

1. a) armes longues (c'est-à-dire les armes originellement prévues pour être épaulées) que l'on peut réduire à moins de 60 cm sans diminution de fonctionnalité par le biais d'une crosse pliante ou télescopique ;
2. b) armes qui permettent de tirer plus de 21 coups sans recharger si un système d'alimentation de plus de 20 coups est inclus dans l'arme ou y est inséré ;
3. c) l'autorisation d'acquisition et de détention de l'arme concernée est requise lors de l'acquisition d'un dispositif de chargement.

Si une quelconque des caractéristiques ci-dessus s'appliquait à votre arme, celle-ci passerait alors de la catégorie B7 à la catégorie A7. Ceci est naturellement une considération totalement ridicule : chargeur désengagé : B7, chargeur engagé : A7 ! On peut d'ores et déjà imaginer les instances judiciaires pour lesquelles le procureur devra prouver que le chargeur était engagé. Cependant, comme évoqué plus tôt, si vous êtes membre de la réserve militaire ou un tireur sportif et membre d'une organisation participant activement à des compétitions dans des disciplines nécessitant ce type d'arme, vous pourrez alors acquérir et détenir de telles armes (et leurs chargeurs).

Les exceptions

Les réservistes des armées sont clairement exclus des restrictions précédentes :

Cette Directive ne doit pas s'appliquer à l'acquisition et la détention d'armes et de munitions, en accord avec la loi nationale, par les forces de défense nationales, la police et autres autorités publiques. Les forces nationales de défense comprennent toutes les unités, les réservistes et les volontaires de la défense nationale dans le cadre du système de défense nationale et sous le commandement des forces nationales de défense, y compris les militaires et les systèmes internes de sécurité publique. Elle ne doit pas davantage s'appliquer aux transferts commerciaux d'armes et de munitions de guerre. Les forces nationales de défense d'un État membre définies par la loi nationale peuvent comprendre, en complément des militaires, des unités telles qu'une garde nationale et des réservistes et toute autre personne participant au système national de défense et sous le commandement des forces nationales de défense.

Sont considérés comme collectionneurs ceux qui répondent à la définition suivante :

Dans le cadre de cette Directive, un « collectionneur » est une personne physique ou morale dont l'activité consiste à rassembler et à conserver des armes et des munitions dans des buts historique, culturel, scientifique, technique, éducatif, esthétique ou de conservation du patrimoine, et reconnue comme telle par un État membre.

Les tireurs sportifs sont également exemptés en fonction des conditions suivantes :

Le problème évident de ce texte est qu'il est largement ouvert à toutes les interprétations par les États membres, et certains des moins bienveillants saisiront certainement cette opportunité pour interdire l'acquisition d'une arme semi-automatique par les citoyens. Qu'en sera-t-il des tireurs sportifs qui ne pratiquent pas la compétition ou qui n'appartiennent à aucun club de tir (ce qui, pour ce dernier point, est le cas en Suisse, par exemple) ? Certains États membres n'en profiteront-ils pas pour ne pas leur délivrer d'autorisation ou pour ne pas la renouveler ? L'Union européenne ignore l'existence des tireurs de loisir. C'est comme si l'on exigeait que les joggers fassent de la compétition et s'inscrivent à un club ou que les footballeurs ne puissent pas être autorisés à jouer tant qu'ils ne participent pas à des matches de ligue nationale...

Les États membres peuvent autoriser les tireurs à la cible à acquérir et à détenir des armes semi-automatiques des catégories A6 ou A7 aux conditions suivantes :

- a) Le tireur participe à des compétitions organisées par une fédération agréée par un État membre ou par une fédération de tir internationalement établie et reconnue officiellement ; et
- b) le tireur est membre d'un club de tir agréé, il pratique régulièrement le tir depuis au moins douze mois.

Qu'en est-il des chasseurs et des autres ?

Les chasseurs semblent être les victimes du résultat de ce vote : ils ne pourraient plus être autorisés à acquérir ou à détenir des chargeurs de capacité supérieure à 20 coups (c'est déjà le cas en France, mais pas dans d'autres

États membres).

Firearms United s'élève contre les limitations ridicules mentionnées ci-dessus et maintient que toutes les mesures qui ne sont pas couvertes par une étude d'impact devraient être rejetées. Il n'y a aucun lien démontré entre les armes légales déclarées et les actes des terroristes. La Commission devrait viser les armes illégales et pas celles qui sont détenues par les citoyens respectueux des lois.

Le trialogue

Les discussions du trialogue entre la Commission, le Conseil et le Parlement débiteront après les vacances d'été. La rapporteur Vicky Ford sera chargée de représenter l'opinion du Parlement, et nous attendons d'elle qu'elle s'élève fermement contre la Commission et le Conseil. Nos espoirs reposent sur elle pour défendre nos positions, et nous l'assurons de notre soutien le plus total. Elle a été très objective jusqu'ici, et, grâce à ses qualités de leader, les propositions les plus grotesques de la Commission, comme la confiscation des armes de catégorie A6 et A7, ont été contrecarrées. C'est un point que nous ne devons pas perdre de vue, même si, politiquement, le résultat du vote de l'IMCO est une claque assénée aux détenteurs et utilisateurs d'armes respectueux des lois, qui sont la cible injustifiée des fonctionnaires non élus de la Commission.

Les parties prenantes attendaient à juste titre que leurs représentants élus iraient jusqu'au bout et rejetteraient toutes les mesures qui ne sont pas assorties d'une étude d'impact et qui violent les principes fondamentaux de la subsidiarité et de la proportionnalité. La politique du compromis au sein de l'IMCO a conduit à la pollution de la position antérieure prise par la plupart des groupes politiques dans laquelle ils étaient prêts à respecter le statu quo sur la plupart des sujets. Cependant en recherchant à apaiser le groupe S&D et les Verts, ils ont ruiné l'excellent travail qu'ils avaient réussi à faire jusqu'ici. L'occasion de finaliser ce que le vote du 9 mai de LIBE avait si bien réussi, qui est un camouflet pour la Commission, qui le mérite amplement, a malheureusement été manquée, et ce sont les victimes de la Commission qui sont priées de vivre avec des complications qu'ils ne méritent pas de subir.

Cependant, le plus grand perdant dans cette histoire est indubitablement l'Union européenne et sa crédibilité aux yeux de millions de citoyens respectueux des lois qui sont terriblement mécontents de cette démarche maladroite à l'égard de nos libertés civiles.

Le combat continue

Firearms United s'est engagé à continuer le combat aux côtés de toutes les autres parties prenantes afin que la législation soit finalement expurgée de ses nombreuses absurdités. Nous avons appris à travailler en commun, et cette unité d'action a jusqu'ici permis de faire obstacle à la Commission. Nous devons tout faire pour que cette coopération perdure et s'accroisse au point que nous empêcherons toute tentative ultérieure de la Commission de s'immiscer dans nos vies au cours des années à venir.